

Présentation

Situation et historique

Situé en Cévennes, sur la commune de Saint-Privat de Vallongue, à cheval entre deux vallées au coeur du Massif du Bougès, **Champdomergue** est aujourd'hui un simple champ envahi de genêts et bordé de chemins au murets de schiste. Quelques ruines d'un passé rural et pastoral subsistent contre un monticule arboré de pins et châtaigniers.

Mais ces quelques pierres ont aussi vécu des événements bien plus agités que le quotidien de familles paysannes locales au fil des siècles. Bien après la présence d'**hommes néolithiques**, bien après les premières transformations paysagères avec **les Gabales et les Volques** (peuples d'origine celte communément appelés les Gaulois), bien après l'invasion romaine avec **Jules César** qui baptisa ce massif montagneux les "Sept Veines" parce que sept rivières principales traversent le massif (devenu ensuite les "Cévennes"), bien après le passage des **Visigoths** dont quelques murs de pierres sèches subsistent encore aujourd'hui, bien après la grande organisation du pays en évêchés par **Charlemagne**, après la longue période de **féodalité** qui en suivit avec une profusion de constructions fortifiées pour marquer une supériorité politique, économique et militaire au nord comme au sud et après la **Croisade des Albigeois**... une nouvelle façon de penser la religion imprégnait le sud : l'**Eglise Réformée**.

Ce nouveau courant théologiste se retrouvait confronté au pouvoir royaliste puisque... catholique ! S'en suivirent les guerres de religions durant deux siècles, jusqu'à la signature de l'**Edit de Nantes par Henri IV** en 1598. Les prêches de la nouvelle doctrine avaient alors l'autorisation de se dérouler dans des temples nouvellement construits.

Mais la trêve a réellement tenu jusqu'en 1621. **Louis XIV** finit par révoquer l'**Edit de Nantes** en 1685, ordonner la démolition des temples et fit exiler les pasteurs, les protestants furent interdits dans les églises (c'est depuis que leurs morts sont enterrés dans les jardins). La tension était réelle dans le sud et les protestants durent se cacher pour exercer leurs cultes alors complètement prohibés jusqu'en 1787 : les **Assemblées du Désert**.

Françoise Brès, dit "Bichon", était native du Pont de Montvert. En cette fin du XVII^e siècle, elle partit à Alès chez des parents où elle resta quelques années, durant lesquelles elle fréquentait les Assemblées du Désert dans la garrigue à l'entour. Elle y apprendra le "métier" de prédicante. Au bout de 7 ans, en se retournant vers Le Pont de Montvert, elle arriva à pied au hameau du Cros (St Andéol de Cl.) où elle séjourna, le temps d'aider son propriétaire dans le ramassage des châtaignes. C'est en cette place que la milice du Pont de Montvert l'arrêta pour l'emmener au Fort d'Alès où elle fut jugée et condamnée à être pendue au Pont de Montvert le 25 janvier 1702, pour avoir présidé quelques Assemblée du Désert, dont à Cabanis, au Cros et à... **Champdomergue** !

En cette époque, comme en témoigne l'histoire de "Bichon", les persécutions contre les protestants cévenols s'amplifièrent au point qu'ils finirent par prendre les armes. Les façons de faire de l'**Abbé du Caylat**, établi au Pont de Montvert et chargé de convertir les habitants au catholicisme, n'arrangeaient en rien la situation ; il fut assassiné le 24 juillet 1702. Cet événement déclencha la "**Guerre des Cévennes**", renommée la "**Guerre des Camisards**" par la suite.

La Garde Royale reçut l'ordre en 1703 de "raser les Cévennes". La première bataille en nombre de cette guerre entre les troupes royales menées par le **Capitaine de Dragons Poul** (très craint dans la région) et les camisards menés par **Gédéon Laporte** et **Jean Cavalier**, se déroula à... **Champdomergue**. Après deux ans, **Jean Cavalier** accepta de négocier l'arrêt des hostilités avec le **maréchal de Villars**. Louis XVI signa l'**Edit de Tolérance** en 1787.

Ces 2 événements sur **Champdomergue** ont marqué l'histoire du pays cévenol du XVII-XVIII^e siècle, mais ce modeste champ devait accueillir à nouveau mais bien plus tard les acteurs d'une autre résistance : les **Maquisards**.

Le 1er juin 44, le **lieutenant Sally** dit "Sarcelle" est arrêté, ce qui compromet son groupe résistant basé à La Grand-Combe, dans le Gard. Le **capitaine Paul Sirven** dit "Bruc" et ses hommes décidaient de rejoindre le groupe de la Vallée Longue. Les 28 résistants ont été emmenés dans une bergerie qui leur servira de base pendant trois mois, le temps de se préparer pour la Libération, à... **Champdomergue**.

Le projet

La commune de Saint-Privat de Vallongue et l'Association du CFD à la **Ligne Verte** souhaitent créer un lieu de commémoration des 3 événements majeurs en place du champ de Champdomergue (Françoise Brès, les Camisards et la Résistance) :

- L'un géographique par la conception d'un **monument**
- L'autre historique par la mise en place d'une **animation annuelle**.



Quand on observe la forme trapézoïdale et l'orientation Nord-Sud du champ de **Champdomergue**, sa légère inclinaison et son ouverture vers la vallée au Sud, son ensemble de ruines à l'Ouest, ses lisières boisées Ouest et Est et un bel arbre central qui préside au fond du champ au Nord, on peut déduire 3 emplacements possibles pour l'implantation d'un monument :

- Un signal fort coté vallée, visible depuis les reliefs en vis à vis.
- Un monument bâti plus "standard" près de l'arbre central.
- Une réhabilitation des ruines.

Que ce soit pour les **Assemblées du Désert**, la résistance des **Camisards** ou les sabotages des **Maquisards**, ce qui qualifie l'état d'esprit de ces groupes est loin d'être quelque chose de pompeux ou de grandiloquent. Bien au contraire, ces "héros" devaient faire preuve de la plus grande discrétion, car leur vie et celle du groupe en dépendaient. C'est pourquoi un édifice magistral du type monument aux morts ou un signal visible de loin ne semblent pas le plus adéquat pour représenter leur souvenir.

Par contre, sur place, lorsqu'on se trouve dans le champ face aux ruines des bergeries et sachant ce qu'elles ont abrité, on ne peut qu'être ému. Ces vestiges de bâtis ruraux sont en soit un monument. La Silhouette même de leur ensemble forme dans l'environnement paysager une cohérence graphique qui semble sortir de terre, progressivement "amenée" de part et d'autre par différents éléments en arrière plan, comme les ondulations du long muret qui borde le chemin qui passe derrière, la butte contre laquelle les bâtiments étaient appuyés et les massifs arborés. Le projet opéra donc pour une mise en valeur de cet ensemble de ruines composé de 3 parties juxtaposées, séparées par des accès au champ.

3 parties pour 3 espaces événements : Françoise Brès, les Camisards et les Maquisards. Chacune des 3 ruines abritera des panneaux d'exposition (sérigraphie sur dalles de schiste ou verre feuilleté sablé) décrivant l'événement et son contexte plus général.

L'intervention sur chaque ruine consistera à :

- Stabiliser le plus soigneusement possible les pierres qui menacent de s'effondrer en les maintenant le plus proche possible de son état actuel.
- Remonter quelques parties afin de permettre la construction de pans de toiture dans le style cévenol (charpente châtaignier et lauze) afin de protéger les panneaux exposés.
- Retrouver et marquer au sol l'implantation initiale des murs.
- Réaliser un sol stable sur les zones abritant les panneaux exposés.
- Concevoir chaque espace de dégagements et une rampe d'accès handicapés intégrés au terrain alentour qui sera bien sûr aménagé.

3 événements, 3 espaces, 3 monolithes. Face à chaque espace, un élément monumental mais très sobre (un monolithe) sera implanté directement dans le sol selon un arc de cercle tendu face aux 3 ruines. Ce signal peut être un **monolithe de schiste brut ou poli** (Projet 1), ou encore dans un autre style **une grande plaque de verre feuilleté verticale** (Projet 2). Ces monolithes porteront une année symbolique et un titre générique de chaque espace-événement.

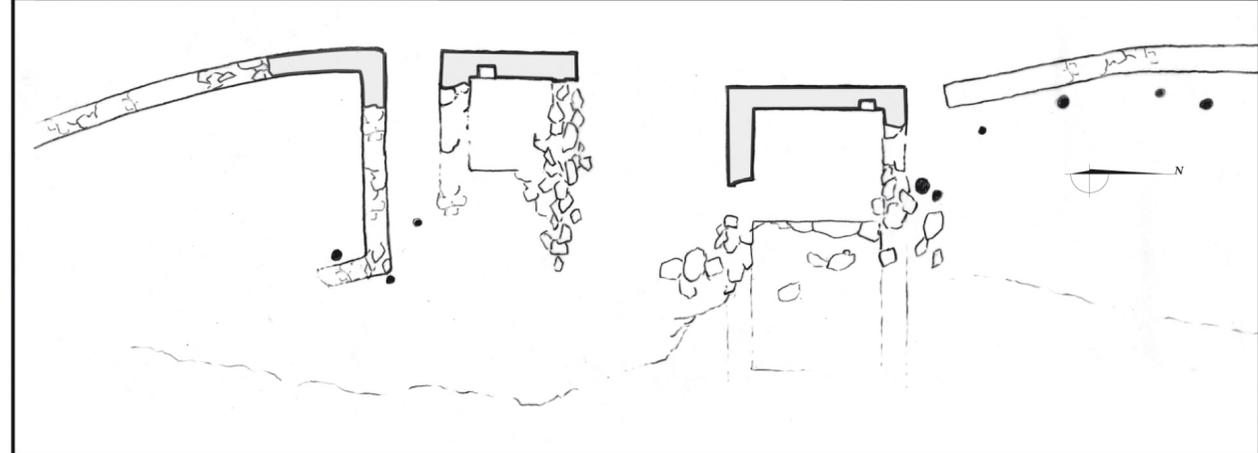
Ce projet de **lieu commémoratif** tient compte du projet d'animation annuelle et du spectacle envisagés par la commune de St-Privat de Vallongue sur **Champdomergue**. Une possibilité d'aménagement du champ pour la mise en scène du **spectacle historique** est proposée dans le plan "Propo spectacle".

De même, un **éclairage** de l'ensemble (alimenté par panneaux solaires) est proposé dans le projet pour une mise en valeur du site en nocturne : hormis les 3 expositions et les 3 monolithes, de **petites sources lumineuses** (par exemple de couleur bleue) seraient intégrées au pied du muret qui s'étend de part et d'autre de l'ensemble de ruines. Plus ces points lumineux en sont loin, plus ils sont espacés et de faible puissance, accentuant l'intégration du centre d'intérêt dans le paysager.

Conception

Pierre Schmitt • Infographiste, Architecte d'intérieur et de scénographie expositions.
48240 St-Privat de Vallongue • 06 75 20 99 62 • Pierre.SCH@wanadoo.fr

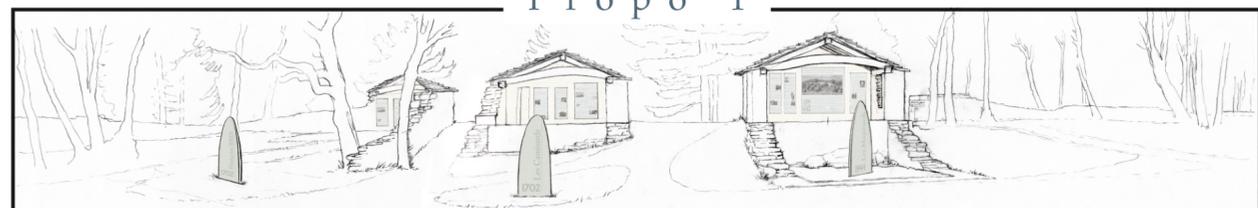
Existant



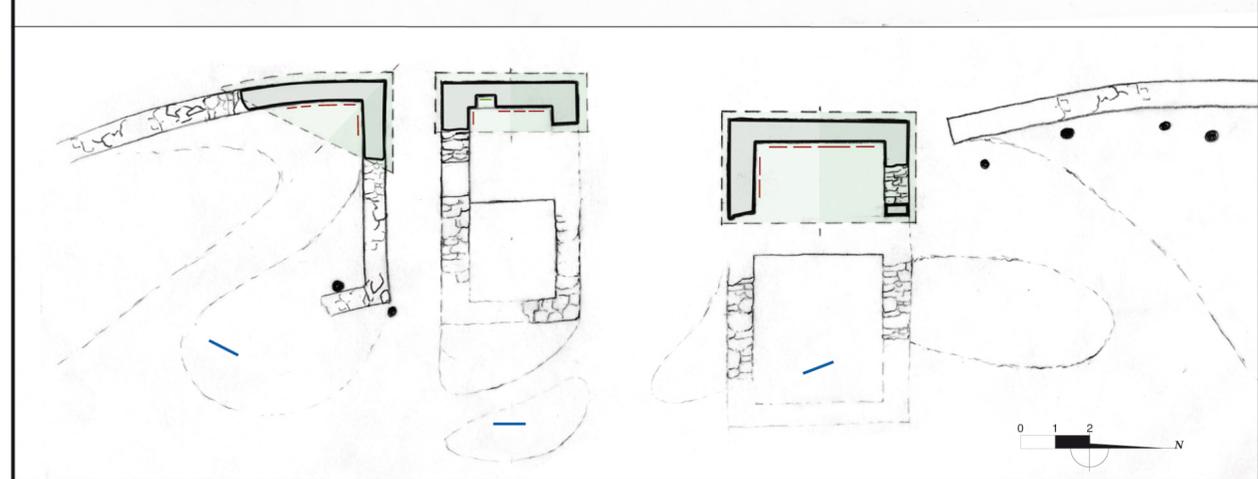
Propo Spectacle



Propo 1



Propo 2



Ambiance lumineuse

